

## Préparation aux concours hospitaliers DESSMS et DH 2025 - 2026

### OBJECTIFS

- Pour les épreuves écrites d'admissibilité
  - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
  - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Pour les épreuves orales d'admission
  - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
  - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

### PROGRAMME

#### ► Planning : Novembre 2025 à Novembre 2026

- 16 jours de regroupement à Paris (4 modules de 4 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- 6 jours de regroupement à Paris (2 modules de 2 jours puis 4 jours) pour la préparation aux épreuves orales (session réservée aux candidats admissibles)

#### ► Matières préparées

- Note de réflexion sur une question contemporaine
- Note de synthèse et de propositions
- Droit public
- Santé publique
- Finances publiques
- Economie
- Droit hospitalier
- Economie de la santé
- Législation de sécurité sociale et d'aide sociale
- Mise en situation professionnelle collective
- Entretien avec le jury
- Anglais

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Accès à la plateforme d'enseignement en ligne
- Concours blancs et devoirs en ligne
- Coaching collectif et individuel
- Cycles de classes virtuelles thématiques

### PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires des concours  
cf programme détaillé du concours sur : <https://www.cng.sante.fr>

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Evaluation et correction personnalisées des devoirs
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

### INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directrice d'hôpital, coach professionnelle certifiée, coordinatrice pédagogique du parcours
- Lahsen Abdelmalki, enseignant référent en dissertation de culture générale, professeur d'université
- David Larivière, enseignant référent en note sur dossier, directeur d'hôpital
- Céline Jorland, enseignante référente en droit public, directrice d'établissement sanitaire, social et médico-social
- Abderrahim Hammou Kaddour, enseignant référent en santé publique, directeur d'hôpital
- Maxime Lemée, enseignant référent en sciences économiques, directeur d'hôpital
- Marie-Gabrielle Vaissière, enseignante référente en droit hospitalier, directrice d'hôpital
- Gilles Huteau, enseignant référent en législation de sécurité sociale et aide sociale, professeur à l'université de Rennes
- Usman Mehmood, enseignant référent en finances publiques, directeur d'hôpital
- Colette David-Bonhomme, enseignante référente en méthodologie du concours, directrice technique honoraire
- complété par une équipe pédagogique composée de consultants du CNEH, universitaires, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins et autres professionnels du monde de la santé.

Programme en date du 02/2025

Réf : C982



12 mois d'accès plateforme

Durée 154h

Malakoff	04 au 07 nov. 2025
Malakoff	13 au 16 janv. 2026
Malakoff	10 au 13 mars 2026
Malakoff	04 au 07 mai 2026

### Préparation aux épreuves orales :

2 jours puis 4 jours en sept. 2026

### Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires des concours

### Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référénte Handicap CNEH :  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr)

### RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**

Directrice d'hôpital  
[celine.limouzy@cneh.fr](mailto:celine.limouzy@cneh.fr)  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

**Assistante formation**

[catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 66

satisfaction

4.5/5



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours  
d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles  
thématiques

Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité) INTERNE ET 3 <sup>ÈME</sup> CONCOURS	ÉCRITES (admissibilité) EXTERNE
<input type="checkbox"/>	<b>DESSMS</b>  <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> concours	<b>Arrêté du 19 juin 2024</b>  <b>4 épreuves écrites</b>	<b>4 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Note de réflexion sur une question contemporaine <input checked="" type="checkbox"/> Note de synthèse <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques <b>Une case à cocher dans chaque colonne*</b> <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> ECO santé <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> LSS et AS <input type="checkbox"/> ECO	<b>4 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Note de réflexion sur une question contemporaine <input checked="" type="checkbox"/> Note de synthèse <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques <b>Une case à cocher dans chaque colonne*</b> <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> ECO santé <input type="checkbox"/> LSS et AS
<input type="checkbox"/>	<b>DH</b>  <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> concours	<b>Arrêté du 19 juin 2024</b>  <b>4 épreuves écrites</b>	<b>4 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Note de réflexion sur une question contemporaine <input checked="" type="checkbox"/> Note de synthèse <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques <b>Une case à cocher dans chaque colonne*</b> <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> ECO santé <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> LSS et AS <input type="checkbox"/> ECO	<b>4 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Note de réflexion sur une question contemporaine <input checked="" type="checkbox"/> Note de synthèse <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques <b>Une case à cocher dans chaque colonne*</b> <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> ECO santé <input type="checkbox"/> LSS et AS
			ORALES (admission) INTERNE ET 3 <sup>ÈME</sup> CONCOURS	ORALES (admission) EXTERNE
	<b>DH - DESSMS</b>  <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> concours	<b>Arrêté du 19 juin 2024</b>  <b>3 épreuves orales</b>	<b>3 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation professionnelle collective <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> Anglais	<b>3 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation professionnelle collective <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> Anglais

\* Légende :

**DHosp** = Droit hospitalier

**DPU** = Droit public

**ECO** = Economie

**ECO santé** = Economie de la santé

**FiPu** = Finances publiques

**LSS et AS** = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale

**SP** = Santé publique



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :  
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES

Mme  M.  
Nom .....  
Prénom .....  
Fonction .....  
Adresse personnelle .....  
CP ..... Ville .....  
Téléphone .....  
Téléphone portable (obligatoire) .....  
E-mail personnel (obligatoire) .....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

**Autofinancement** - Contacter catherine.joulain@cneh.fr  
Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

**Établissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus

PROFIL DU CANDIDAT

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....  
Service/Pôle .....  
Adresse .....  
CP ..... Ville .....  
Téléphone .....  
E-mail professionnel .....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.  
Nom .....  
Prénom .....  
Téléphone .....  
E-mail .....  
Fonction .....



TARIFS NETS DE TAXE 2025-2026 \*

**Cycle en distanciel AVEC regroupements présentiels**

*incluant le cycle de classes virtuelles thématiques*

**Pack Concours DESSMS et DH\***

DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)  
Réf. C982 + Réf. C205 **4 100 €**

DESSMS/DH (épreuves écrites)  
Réf. C982 **3 900 €**

**Cycle en distanciel SANS regroupements présentiels**

*incluant le cycle de classes virtuelles thématiques*

**Pack Concours DESSMS et DH\***

DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)  
Réf. C982 + Réf. C205 **3 600 €**

DESSMS/DH (épreuves écrites)  
Réf. C982 **3 400 €**

**Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH**

- Réf. C205  
6 jours à Paris  
(2 modules : 2 jours puis 4 jours en sept. 2025) **1 000 €**

**Session réservée aux candidats admissibles.**

Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle

\*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites  
Toute formation commencée est due dans son intégralité